

# Compte rendu de la séance du mercredi 07 avril 2021

Secrétaire(s) de la séance:

Gilbert MIFSUD

## Ordre du jour:

**Vote des Taux des Taxes Directes Locales pour l'année 2021**

**Divers**

## Délibérations du conseil:

### VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES ( DE 2021 016)

Monsieur le Maire présente l'état des taxes directes locales reçu de la Direction Générale des Finances Publiques pour l'année 2021.

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

à l'unanimité des membres présents,

**DÉCIDE** de ne pas augmenter les taux des Taxes Directes Locales pour l'année 2021.

**ADOPTE** les taux d'imposition tels que reportés sur l'Etat 1259 - paragraphe II « décisions du Conseil Municipal » :

**- Taxe foncière (bâti) : 39.63 %**

**- Taxe foncière (non bâti) : 68,33 %**

Le produit fiscal attendu et voté pour 2021 ( Taxes Foncières (bâti et non bâti) sera donc de 215 523.00 euros.

### DIVERS:

Néant

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.**